



Métiers du Sanitaire & Social Se former en région Grand Est

Notre mission?

Accompagner le développement de vos compétences

Avec plus de 110 000 stagiaires de la formation professionnelle formées chaque année, 21 000 apprenants en formation diplômantes et certifiantes et plus de 3 000 apprentis, nous sommes un acteur majeur dans le monde de la formation professionnelle des secteurs sanitaire, social et médico-social mais aussi dans le domaine de la santé sécurité au travail.

Nous proposons des actions de formations dans plus de 60 sites, répartis en métropole et en outre-mer. Au plus près des besoins de chaque territoire, nous considérons la formation comme un facteur d'ancrage territorial. Notre accompagnement centré sur les besoins des personnes contribue notamment à leur insertion dans l'emploi, mais également sur le territoire. Nos actions de formations, pensées comme de véritables parcours professionnalisant, cherchent à répondre à ces enjeux, tout comme ceux de l'attractivité sur le territoire.

Nos parcours concourent au développement des compétences requises aujourd'hui, et de façon durable en anticipant celles qui seront indispensables demain.

L'objectif de Croix-Rouge Compétence est clair : suivre les professionnels tout au long de leur carrière, en leur offrant des parcours de formation adaptés à leurs besoins et à leurs aspirations et ce au plus près des territoires. Qu'il s'agisse d'actualiser des compétences existantes, d'en acquérir de nouvelles ou de se réorienter professionnellement, nous sommes là pour soutenir chaque individu dans son développement professionnel. Nos méthodes pédagogiques diversifiées permettent l'accompagnement des changements et animent notre vision de la formation.

Marie-Luce Rouxel
Directrice nationale
Croix-Rouge Compétence

Sommaire

- **O2.** 10 bonnes raisons de choisir Croix-Rouge Compétence
- **O4.** Des formations partout en France
- **06.** Des parcours sur-mesure
- **08.** Les atouts de nos instituts en région
- **10.** Accompagnement à la réussite
- 12. Notre offre de préqualification
- **14.** L'apprentissage chez Croix-Rouge Compétence
- **16.** L'ouverture internationale au cœur de nos activités
- 18. Nos formations courtes
- 22. Ils nous font confiance
- 26. Engagés à vos côtés
- **28.** Vous former au plus près de chez vous
- **32.** Nos formations

□ 10 bonnes raisons de choisir

Croix-Rouge Compétence

Des formations à **30 métiers qui** recrutent Des parcours professionnalisants, accessibles à tous et ouverts à

l'apprentissage

formateurs
issus du terrain
et impliqués dans
l'accompagnement
des apprenants

Des

Un vaste
réseau de
professionnels
et de
partenaires

160 ans d'expertise dans le domaine de la formation sanitaire, sociale et médicosociale

> Un maillage territorial de proximité: 60 sites de formation dans toute la France

Une forte
ouverture à
l'international,
via le programme
Erasmus+

Des valeurs humaines riches de sens

Une démarche qualité reconnue par la certification **Qualiopi**

> Un ancrage dans la communauté de plus de 80 000 bénévoles de la Croix-Rouge française



Des formations partout en France

Plus de 60 sites de formation répartis sur 12 régions et en outre-mer



FLASHEZ-MOI



> Des parcours sur-mesure

SANITAIRE SOCIAL MÉDICO -SOCIAL

SANTÉ SÉCURITÉ **AU TRAVAIL**

APPRENDRE UN MÉTIER

Acquérir les savoirs nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle

DÉCOUVRIR DES MÉTIERS

Développer les savoirs fondamentaux pour intégrer une formation métier ou s'insérer professionnellement

LA FRANCE

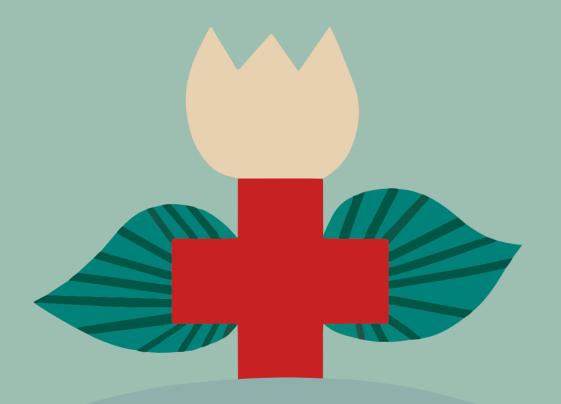
MONTER EN COMPÉTENCES

Se former tout au long de la vie pour actualiser ses savoirs et développer de nouvelles compétences



Les atouts de nos instituts en région Grand Est





UN ANCRAGE RÉGIONAL

sites de formation répartis sur l'ensemble du territoire

1035

partenaires accueillent nos stagiaires

135

partenaires régionaux accueillent nos alternants

1293

apprenants formés aux métiers du sanitaire et social en 2024

8 295

apprenants accompagnés dans leur montée en compétences en 2024

DES ÉQUIPEMENTS DE POINTE

espaces de simulation

salles de travaux pratiques

centres documentaires et d'information

4

salles informatiques/ multimédia

UNE PÉDAGOGIE OPTIMALE

90

formateurs présents sur tout le territoire

partenariats avec les universités et les instituts de formation de la région

formations accessibles via l'alternance

UNE OUVERTURE VERS

L'INTERNATIONAL

68

apprenants sont partis à l'étranger en 2024

50

partenaires dans le monde

Données mises à jour en juin 2025



Accompagnement à la réussite

Croix-Rouge Compétence s'engage dans la lutte contre le décrochage scolaire en proposant de nouveaux services à ses apprenants à travers son pôle d'accompagnement à la réussite.

Les champs d'actions du pôle :

- Accompagnement psychologique et social à travers la Cellule Ecoute et Soutien (CES), un dispositif mis en place afin de repérer et mieux accompagner les fragilités mais aussi d'écouter et orienter des apprenants vers les services adaptés (information sur les aides de droit commun, sollicitation des bénévoles Croix-Rouge, assistante sociale, dispositif MON PSY, permanence de psychologues sur site...).
- Inclusion et handicap: un référent handicap pour favoriser la prise en compte du handicap ou des besoins spécifiques en formation, au travail, en partenariat avec le CRFH et la MDPH. Une attention particulière est accordée à la mise en place d'aménagements des parcours (examens et stages), de matériel adapté, et préconisations pédagogiques.
- Soutien pédagogique : en soutien des formateurs de filières nous proposons de renforcer les compétences socles des apprenants en accompagnant la mise en place de méthodes de travail pour favoriser l'autonomie des apprenants.
- Accompagnement des projets solidaires, et développement des liens avec les autres filières de la Croix-Rouge (bénévolat, insertion, jeunesse...)
- Mise en avant du bien-être à travers des actions autour du sport et de la santé physique et mentale (formation au PSSM)



Notre offre de préqualification

Renforcer les savoirs de base pour permettre à chacun d'accéder à l'emploi

Ces formations permettent d'acquérir ou de se réapproprier les savoirs de base, d'apprendre à travailler en équipe mais aussi de s'initier à la bureautique, de travailler son projet professionnel et de découvrir des métiers.

Elles ont pour objectif de sécuriser son parcours professionnel, de développer son employabilité et de permettre une adaptation aux changements et aux évolutions des organisations du travail.

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) vers les métiers d'agent de service hospitalier et d'aidesoignant en alternance permet aux personnes souhaitant intégrer une de ces formations en alternance de se préparer à la sélection à l'entrée en formation. Lors de ce parcours, les participants pourront approfondir leurs connaissances et compétences généralistes, définir leurs parcours individualisés de formation et découvrir les différents environnements professionnels en situation de travail.

Ce projet est soutenu par France Travail, France Compétences et l'OPCO santé. La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) vers le métier d'auxiliaire de puériculture en alternance vous permet d'accéder à une formation préalable à une embauche en alternance de 12 mois et plus. Le but est l'acquisition de compétences professionnelles requises pour le poste d'alternant auxiliaire de puériculture. La POEI mise en place pour une formation préqualifiante assure ainsi une meilleure intégration au poste et à la pédagogie de l'alternance. Ce dispositif est financé par France Travail et peut être cofinancé par la Région Grand Est ou l'Agefiph par exemple.



L'apprentissage **chez Croix-Rouge** Compétence



Les conditions pour devenir apprenti

- * Avoir 17 ans révolus à la date d'entrée en formation et moins de **30 ans** à la date de la signature du contrat avec l'employeur
- * Il existe des exceptions à la limitation décrites dans l'article L6222-2 du Code du Travail



Les + Croix-Rouge Compétence

- * Une grande expertise dans les métiers du sanitaire et du social
- * Des formations de qualité enseignées par des professionnels
- * Un accompagnement individuel, avant et jusqu'à la fin de votre contrat
- * Des méthodes pédagogiques basées sur l'apprentissage pratique, adaptées aux réalités du métier
- * Un accès au réseau national des partenaires de Croix-Rouge Compétence



Pourquoi devenir apprenti?

- * Acquérir une expérience professionnalisante
- * **Être accompagné** par les équipes du centre de formation et un maître d'apprentissage
- * Trouver un emploi plus facilement
- * **Découvrir le quotidien** de la vie d'un établissement
- * Bénéficier de la prise en charge du coût de la formation
- * **Être rémunéré** pendant toute la durée de la formation



L'offre de formation en alternance dans ma région :

Châlons-en-champagne:

aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier

Lunéville:

aide-soignant, auxiliaire de puériculture, secrétaire médical et médico-social

Metz:

aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier

Troyes:

aide-soignant, auxiliaire de puériculture

L'ouverture internationale au cœur de nos activités



La mobilité vers l'international : s'ouvrir au monde

L'ouverture interculturelle constitue une dimension incontournable de notre pratique pédagogique. Notre ambition ? Former des professionnels ouverts sur le monde, adaptables, autonomes, compétents, réfléchis et porteurs des valeurs de la Croix-Rouge française.

"Cette expérience a élargi ma vision des soins infirmiers et développé mes connaissances."

Clémence C. Apprenante Infirmière partie en Norvège

"Je me suis enrichie professionnellement en découvrant d'autres pratiques différentes du système français."

Maud K. Apprenante Auxiliaire de puériculture partie en Finlande

Accompagner l'ouverture au monde

Dans le cadre du programme Erasmus+, nos apprenants ont la possibilité de bénéficier de périodes d'études et/ ou de stages en milieu professionnel à l'étranger leur permettant de renforcer leurs compétences et leur employabilité.

Nous encourageons les périodes de formation et missions d'enseignement pour les membres de nos équipes éducatives et personnels de formation.

Nos programmes d'études aux diplômes sanitaires et sociaux favorisent les stages de formation à l'étranger pour une ouverture à d'autres pensées, cultures et pratiques, ainsi qu'un apprentissage prospectif et collectif.

Accueillir dans nos instituts des apprenants et formateurs étrangers

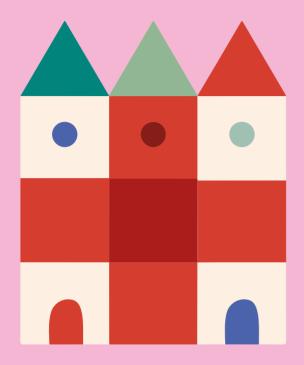
Dans le cadre du programme Erasmus+ notamment, nous accueillons des étudiants et des personnels de formation européens, pour des périodes d'études, de stage, de formation ou d'enseignement. Grâce au système ECTS, les étudiants de l'enseignement supérieur bénéficient d'une reconnaissance européenne de leurs acquis de formation et les apprenants des formations infra-Bac et Bac bénéficient d'une validation des compétences.

Nous avons des partenariats Européens (en cours et à renouveler) avec les universités suivantes :

- Université de Pécs en Hongrie
- Haute école Robert Schuman en Belgique
- Haute Ecole de Liège en Belgique
- MCAST à Malte

- Université de Valence en Espagne
- Université de Cagliari, Italie
- Université de Coimbra, Portugal
- Université La Sapienza de Rome, Italie

Mais nous travaillons aussi en direct avec des établissements de santé.



Rejoignez nos équipes pédagogiques, devenez formateur Croix-Rouge Compétence!

Vous êtes formateur ou intéressé pour le devenir ? Contacteznous pour rejoindre une de nos formations de formateurs, ou en tant que formateur dans les domaines du sanitaire, du social ou de la santé et sécurité au travail!

Nos formations courtes

Croix-Rouge Compétence accompagne votre développement professionnel tout au long de la vie

Réaliser les gestes de premiers secours sur une victime en attendant les secours, c'est lui donner 10% de chance de survie en plus.

La formation Premiers Secours Citoyen (PSC) permet d'apprendre les gestes qui sauvent et d'être capable d'accomplir son rôle de citoyen sauveteur!

En tant que professionnel, choisissez la formation de sauveteur secouriste du travail (SST) pour adapter vos compétences au monde de l'entreprise. Vous deviendrez acteur de la prévention dans votre lieu de travail et serez en mesure de porter secours en cas de malaise ou d'accident du travail.

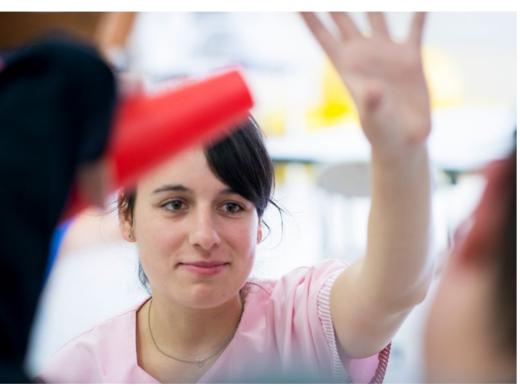
En santé et sécurité au travail, les centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) Croix-Rouge Compétence forment les professionnels autour des thématiques de la prévention des risques physiques, de la sécurité incendie et de l'évacuation, du management. Des formations de formateurs sont aussi proposées.

De plus, nos centres régionaux de formation professionnelle accompagnent les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social dans la formation tout au long de la vie autour des thématiques :

- Premiers secours
- Formateurs et tuteurs
- Prévention et gestion des risques
- Pratiques de soins
- Communication et relation d'aide
- Handicap
- · Personnes âgées
- Travail social
- Petite enfance











Ils nous accompagnent





















Ils accueillent nos apprenants en stage et en apprentissage



Ils collaborent avec nous sur des sujets pédagogiques







Nos actions avec les acteurs de l'emploi

La connaissance des acteurs de nos métiers et des parcours de formation pouvant être proposés (animations de table ronde, invitations sur site pour favoriser les échanges, petits déjeuners de présentations, webinaires...).

L'animation d'informations collectives destinées à "sourcer" les candidats.

L'organisation de jobs dating favorisant la mise en relation entre nos candidats et les employeurs, diffusion de vidéos de candidats pour envoi aux employeurs via les réseaux sociaux.

Nous travaillons aujourd'hui dans cette dynamique avec les réseaux partenaires suivants : Missions locales, France Travail, École de la 2^{ème} Chance (E2C), Maisons de l'Emploi (dans les mairies, etc.), écoles et universités.

Nos actions avec la Croix-Rouge française

Croix-Rouge Compétence Grand Est entretient des relations permanentes avec les autres composantes de la Croix-Rouge française présentes sur le territoire.

Ainsi, des actions communes de solidarité sont réalisées, des échanges de bonnes pratiques et la participation aux opérations d'urgence. Les établissements Croix-Rouge française sont des terrains de stage pour nos étudiants et bénéficient également de l'outil de formation professionnelle permettant la montée en compétence des salariés.

22















Gilbert MORLET
Directeur régional
Croix-Rouge Compétence
Grand Est



Fabienne LOPPIN
Directrice IFSI, IFAS, IFAP, IFA
Châlons-en-Champagne et
Troyes



Cindy CECCARELLI
Directrice IFSI, IFAS, IFAP Metz



Sophie NOURRISSON
Directrice du Centre Régional
de Formation Professionnelle



Isabelle CANTE Directrice IFSI, IFAS, IFAP Lunéville

Engagés à vos côtés

Du personnel d'accueil aux directeurs d'établissement, vous pourrez compter sur une équipe soudée pour vous accompagner tout au long de votre formation. Et avec 90 intervenants professionnels, les portes de la réussite vous sont grandes ouvertes!



Vous former au plus près de chez vous

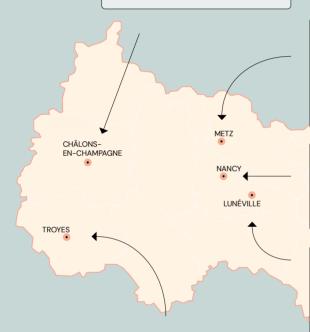
Aide-soignant

Assistant de soins en gérontologie

Auxiliaire de puériculture

Infirmier

Coordonnateur de parcours



Aide-soignant

Ambulancier

Assistant de soins en gérontologie

Auxiliaire ambulancier

Auxiliaire de puériculture

Secrétaire médical et médico-social

Aide-soignant

Assistant de soins en gérontologie

Infirmier

Coordonnateur de parcours

Assistant de soins en gérontologie

Auxiliaire ambulancier

Coordonnateur de parcours

Aide-soignant

Assistant de soins en gérontologie

Auxiliaire ambulancier

Auxiliaire de puériculture

Infirmier

Secrétaire médical et médico-social

Région Grand Est













Formations

- 01. Aide-soignant
- 02. Ambulancier
- O3. Assistant de soins en gérontologie
- 04. Auxiliaire ambulancier
- 05. Auxiliaire de puériculture
- 06. Coordonnateur de parcours
- 07. Infirmier
- 08. Secrétaire médical et médico-social

RÉGION GRAND-EST





Aide-soignant

Acteur du parcours de soins

DURÉE44 semaines18 mois en alternance

NIVEAU
Niveau 4
Équivalent Bac

□ VOIE D'ACCÈS

Formation initiale

Alternance

• Formation continue

VAE

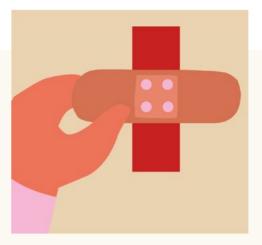
Parcours d'équivalence

RYTHME INITIALCours: 770 heuresStages: 770 heures

L'aide-soignant collabore avec l'infirmier et dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, et dispense des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Dans quel milieu travaille-t-il?

L'aide-soignant peut travailler dans différentes structures médicales, médicosociales ou sociales. Il peut ainsi exercer au sein d'un hôpital ou d'une clinique, d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), d'une structure d'hébergement spécialisé. Il peut aussi exercer à domicile dans un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ou au sein d'un service d'hospitalisation à domicile (HAD).



PUBLIC

- Jeune en poursuite d'études
- Professionnel du sanitaire et social
- Professionnel en reconversion
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

- Avoir au moins 17 ans
- Certificat médical d'absence de contreindications à la profession d'aide-soignant
- Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

SÉLECTION Étude de dossier et entretien

- Accompagner et soigner la personne dans les activités de sa vie sociale
- Évaluer l'état clinique de la personne et mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration
- Informer et accompagner les personnes et leur entourage, les professionnels et les apprenants
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter des informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques







Ambulancier

Transport sanitaire

- DURÉE
 1 an en alternance
 6 mois en formation
 en continue
- ☑ TITREDiplôme d'État
- NIVEAU
 Niveau 3
 Équivalent CAP, BEP
- PACCÈS
- Formation initiale
- Alternance
- Formation continue
- Parcours d'équivalence
- RYTHME INITIALCours: 556 heuresStages: 245 heures

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Au sein de la chaîne de soins ou de santé. l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention. Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations. En cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soins dans son domaine de compétences.

Dans quel milieu travaille-t-il?

Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (centre hospitalier, clinique...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé).



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Professionnel du sanitaire et social
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS

- Maîtrise écrite et orale du français
- Détention du permis B + 3 ans de pratique ou 2 ans si conduite accompagnée
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
- Certificat médical d'absence de contreindications à la profession d'ambulancier
- Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

SÉLECTION

Étude de dossier et entretien

- Prendre soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
- Réaliser un recueil de données cliniques et mettre en œuvre des soins adaptés à l'état du patient, notamment ceux relevant de l'urgence
- Transporter le patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
- Entretenir le matériel et installer le véhicule de manière adaptée au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention
- Travailler en équipe et traiter des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité et à la gestion des risques







- DURÉE20 jours
- VOIE D'ACCÈS Formation continue
- RYTHME INITIAL Cours: 140 heures

Assistant de soins en gérontologie

Soutenir les personnes âgées

L'assistant de soins en gérontologie intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de soins individualisés. Il contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien des personnes accompagnées. Il leur propose un accompagnement de soins et d'activités adaptés à leurs habitudes de vie, leurs rythmes et leurs choix.

Dans quel milieu travaille-t-il?

L'assistant de soins en gérontologie peut exercer en établissement d'hébergement, en unités spécifiques comme les pôles d'activités et de soins adaptés, ou au domicile des personnes.



PUBLIC

Professionnel du sanitaire et médico-social

PRÉREQUIS

- Être titulaire du diplôme d'aide-soignant ou d'accompagnant éducatif et social (ancien aide médico-psychologique et auxiliaire de vie sociale)
- Être en situation d'emploi effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées

SÉLECTION Aucune

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, les ergothérapeutes et les psychologues
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées







- DURÉE13 jours
- UOIE D'ACCÈS
 Formation continue
- RYTHME INITIAL Cours: 91 heures

Auxiliaire ambulancier

Réaliser le transport sanitaire de personnes

L'auxiliaire ambulancier réalise le transport sanitaire et/ou l'accompagnement de personnes (patients, personnes blessées ou accidentées, ...), vers les structures de soins en respectant les règles d'hygiène, de confort et de sécurité nécessaires aux trajets à effectuer. Il assure la conduite de véhicule sanitaire léger ou d'ambulance.

Dans quel milieu travaille-t-il?

L'auxiliaire ambulancier exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (centre hospitalier, clinique...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé).



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS

- Permis de conduire
 + 3 ans de pratique ou 2 si conduite accompagnée
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
- Certificat médical d'absence de contreindications à la profession d'ambulancier
- Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

SÉLECTION Étude de dossier

- Effectuer les contrôles de base du véhicule en suivant les procédures qualité de sa structure
- Organiser l'itinéraire des patients à transporter en tenant compte de leur situation et des horaires
- Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité
- Participer aux activités de déplacement, de brancardage et d'installation d'une personne
- Effectuer la surveillance de l'état de santé du patient, sous les directives de l'ambulancier







- DURÉE44 semaines16 mois enapprentissage
- ☐ TITREDiplôme d'État
- NIVEAU
 Niveau 4
 Équivalent Bac
- **□** VOIE D'ACCÈS
- Formation initiale
- Formation continue
- Parcours d'équivalence
- Alternance
- VAE
- **PRYTHME INITIAL**
- Cours: 770 heuresStages: 770 heures

Auxiliaire de puériculture

Participer au développement d'enfants et adolescents de 0 à 18 ans

L'auxiliaire de puériculture collabore avec l'infirmier et réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité, les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

Dans quel milieu travaille-t-il?

L'auxiliaire de puériculture peut travailler au sein d'un hôpital ou d'une clinique, dans les services de maternité, de néonatologie et de pédiatrie. Il peut travailler dans des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans : les crèches et les haltes-garderies. Il peut aussi exercer dans les services de l'aide sociale à l'enfance ou au sein de structures accueillant des enfants porteurs de handicap.



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Jeune en poursuite d'études
- Professionnel du sanitaire et social
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS Avoir au moins 17 ans

SÉLECTION Étude de dossier, entretien

- Accompagner et soigner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Évaluer l'état clinique et mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration
- Informer et accompagner des personnes et leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques







- DURÉE21 jours
- **™** TITRE RNCP 34963
- NIVEAU
 Niveau 6
 Équivalent Bac+4
- VOIE D'ACCÈS
- Formation continue
- VAE
- **PRYTHME INITIAL**
- · Cours: 147 heures
- Stages : 70 heures (si le stagiaire n'est pas déjà en fonction d'IDEC)

Coordonnateur de parcours d'accompagnement et de soins (CPAS)

Organiser les soins

Le coordonnateur de parcours d'accompagnement et de soins est positionné au sein d'un réseau d'acteurs internes et externes, il exerce la fonction de coordination afin d'assurer la continuité et la qualité du parcours d'un patient, depuis le début de la prise en soin par la structure, jusqu'à la fin de celle-ci. Il se situe dans l'accompagnement et la formation des équipes de soins et des équipes d'animation et d'accompagnement, auprès desquelles il exerce une fonction hiérarchique.

Dans quel milieu travaille-t-il?

Il exerce ses fonctions au sein d'établissements, services et plateformes privées, publiques ou associatives, des secteurs sanitaire et médico-social et ancre son action dans un territoire.

Il peut exercer au sein d'établissements accueillant des enfants, adultes ou personnes âgées en situation de dépendance et/ou malades et/ou en situation de handicap ponctuelle ou durable.



PUBLIC

Professionnel du sanitaire

PRÉREQUIS

- Être titulaire du Diplôme d'Etat Infirmier depuis au minimum 2 ans
- Justifier d'un exercice professionnel de 2 ans minimum au cours des 5 dernières années en tant qu'Infirmier ou en tant que coordonnateur de parcours ou Cadre de Santé
- Les ressortissants de la communauté européenne doivent posséder une autorisation d'exercice du métier d'infirmier en France

SÉLECTION Étude de dossier et entretien

- Management du parcours du bénéficiaire et coordination de la continuité des soins
- Gestion des ressources humaines et management d'équipe
- Contribution au fonctionnement de la structure et au développement de projets







DURÉE3 ans

- ☑ TITREDiplôme d'ÉtatGrade de Licence
- NIVEAU
 Niveau 6
 Équivalent Bac + 3
- D'ACCÈS
- Alternance
- Formation continue
- Formation initiale
- **PRYTHME INITIAL**
- Cours: 2100 heures
- Stages: 2100 heures
- 900h de travail personnel

Infirmier

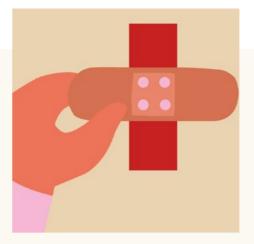
Soigner et accompagner les patients

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation, à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Dans quel milieu travaille-t-il?

Il peut exercer au sein de structures publiques ou privées ou à son propre compte en tant qu'infirmier libéral. Il évolue dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, en autonomie et en collaboration.

À noter : seuls les infirmiers ayant exercé au minimum 2 ans en milieu hospitalier ont le droit d'ouvrir un cabinet libéral.



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Jeune en poursuite d'études
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS

- Avoir au moins 17 ans
- · Bac ou diplôme niveau 4
- Formation continue : au moins 3 ans de cotisations sociales
- Titulaire du DE Aidesoignant ou Auxiliaire de puériculture
- + 3 ans de cotisations sociales

SÉLECTION

- Parcoursup
- Entretien et épreuve écrite pour les candidats relevant de la Formation professionnelle continue

- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Mettre en oeuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en oeuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Informer, former des professionnels et des personnes en formation







DURÉE24 semaines

- NIVEAU
 Niveau 4
 Équivalent Bac
- D'ACCÈS
- Formation initiale
- Alternance
- Formation continue
- VAE
- Parcours d'équivalence
- **PRYTHME INITIAL**
- Cours: 497 heures
- Stages: 350 heures

Secrétaire médical et médico-social

Accueillir les patients et gérer l'administratif

Le secrétaire médical et médico-social a un rôle d'accueil des patients, des usagers et de leurs familles. Il est amené à recueillir des informations en vue de leur orientation ou de leur prise en soin au sein de l'établissement. Il participe à la coordination du parcours de l'usager et maintient un lien entre celui-ci et les différents professionnels impliqués. Il assure la gestion administrative des dossiers des personnes et réalise les activités liées à la gestion du secrétariat. Il peut collaborer à la réflexion et à la mise en œuvre de projets internes au service.

Dans quel milieu travaille-t-il?

Le secrétaire médical et médico-social peut travailler au sein d'un hôpital ou d'une clinique. Il peut travailler dans un laboratoire d'analyses médicales ou un centre de radiologie et imagerie. Il peut aussi exercer dans des centres de santé ou au sein d'un cabinet médical en ville.



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Jeune en poursuite d'études
- Professionnel du sanitaire et social
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS

Maîtrise écrite et orale du français

SÉLECTION Étude de dossier et entretien

- Accueillir et assurer la coordination du parcours de soin des usagers
- Réaliser l'activité de secrétariat
- Contribuer à la réalisation et à la mise en oeuvre de projets







À bientôt sur notre site internet

CRÉDITS

Photographie
Cyrille Lallement
Gaëlle Magder - Atelier Diptik
Flore-Aël Surun - Tendance Floue
Joan Bardeletti
Julie Bourges

Illustration Anna Kövecses







RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

NOS SITES DE FORMATION :

56 ter avenue du Général Sarrail 51 037 Châlons-en-Champagne Cedex

10 rue du Coq 54300 Lunéville 14 rue du Général Lapasset 57070 Metz

6-8, rue Nicolas Siret 10 000 Troyes

1 rue de la Commanderie 54000 Nancy